

# Zone cyclable sur le cours Jaurès : des riverains toujours remontés

La mairie a décidé d'implanter une piste cyclable sur une partie de la zone piétonne le long du cours Jean-Jaurès, entre le cours Berriat et l'avenue Alsace-Lorraine. L'Union des habitants du centre-ville de Grenoble dénonce une décision sans concertation, qui nuirait aux riverains et à la sécurité des piétons.

« Non seulement nous n'avons pas été concertés mais en plus les travaux ont déjà commencé », dénonce un Grenoblois, alors que la mairie a décidé de réaménager une partie du cours Jean-Jaurès, au niveau du croisement avec l'avenue Alsace-Lorraine, et de créer une piste cyclable. « Et c'est comme d'habitude, on a été mis devant le fait accompli », s'agace le représentant de l'association 60 millions de piétons.

## Une décision jugée dangereuse pour les piétons

Gilles Namur, adjoint aux es-



L'Union des habitants du centre-ville de Grenoble et l'association 60 Millions de piétons, réunis pour dénoncer la nouvelle zone cyclable. Photo Le DL/Emma LARBI

paces publics et aux mobilités, rappelle que la décision « a fait l'objet d'une interpellation citoyenne et d'un processus de médiation ». Une pétition avait été lancée et « les porte-parole ont été reçus et écoutés via le dispositif de démocratie locale », ajoute-t-il à destination de l'Union des habitants du centre-ville. La mairie « assume sa dé-

cision de supprimer l'aire piétonne ». Mais pour l'Union des habitants, qui dit ne pas avoir été consultée, « on se demande qui ils ont rencontré dans ce dialogue ».

Ces riverains sont en désaccord avec les arguments avancés par Gilles Namur qui a notamment indiqué au collectif que « les cyclistes, de plus en

plus nombreux, ne disposaient pas d'espaces suffisants ». Hors pour les habitants, « selon eux, ici c'est dangereux, alors qu'ailleurs ça ne l'est pas ».

« Il ne restera qu'un mètre cinquante de trottoir pour les piétons », explique le représentant de 60 Millions de piétons. « Et ce n'est pas possible avec le flux de personnes qui passent ici »,

disent-ils en montrant les arrêts de tramways d'Alsace-Lorraine. « Les vélos passent beaucoup trop vite [...], ils pourraient prendre 30 secondes pour ralentir », précise le représentant de l'association des piétons. Sur-tout, les riverains demandent qu'un marquage au sol indique clairement la voie cycliste, « parce qu'on ne la distingue pas », dénonce Bruno Salagnat, membre de l'Union des habitants.

## Moins d'accès pour les véhicules des riverains

Les riverains dénoncent toujours la suppression de l'accès en voiture dans la contre-allée, les bornes qui leur permettaient d'entrer ayant été enlevées. Le projet prévoit la création de cinq places livraison (limitées à 20 minutes) pour les commerces et riverains, dont quatre directement sur le cours Jaurès et une dans la rue de l'ancien Champ-de-Mars à la place du stationnement vélo.

Emma LARBI